



RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
AFRIQUE PHYTO PLUS (A2P)



SOMMAIRE



1 Présentation de Afrique Phyto Plus (A2P)

P. 06



2 Gouvernance de l'entreprise

P. 14



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
HAMZA MOHAMED – OLOMON ROMARICK

DIRECTEUR DE RÉDACTION : FOFANA DAOUDA (TCHOL – EFQM)

COORDINATION RSE : KOFFI AKPOUE (RQSE A2P)

COMITÉ DE RÉDACTION : ANDOH PRISCA – BRUNO DZOTSI –
CISSE MAMADOU – GOHOU MURIEL – KONE JAURES – KOUADIO
JEAN PIERRE – ONTONNA GUY-PIERRE

Conception Graphique et Mise en Page : ASAPH

Photothèque : Service Marketing A2P



3

Capital Humain

P. 26



4

Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques

P. 42



5

Développement local

P. 54

ANNEXES

P. 72

“ Notre démarche RSE s’inscrit dans un esprit de transparence vis-à-vis de l’ensemble de nos parties prenantes.



M. Romarick Olomon
Gérant

M. Mohamed Hamza
Gérant



Edito des Directeurs Généraux

Afrique phyto plus (A2P) est une entreprise spécialisée dans les produits phytosanitaires et de semences. Créée en 2013 d'une volonté manifeste de répondre aux exigences de plus en plus grandissantes de l'agriculture moderne, notre mission est de rechercher le meilleur compromis entre les ressources disponibles et l'exigence de nos clients pour une agriculture durable et rentable.

A2P vise à répondre aux problématiques des paysans qui sont : L'accès aux produits de qualité, prix abordables et la formation aux bonnes pratiques agricoles.

Dans un second temps, A2P a pour **objectif d'accroître une gamme de références pour des professionnels de l'agriculture**, afin de contribuer à la recherche continue de solutions innovantes en vue de répondre aux préoccupations de ses clients dont la réussite nécessite des capacités techniques et humaines indéniables.

Face aux importants défis sociaux, économiques et environnementaux qui se posent à nos territoires avec la raréfaction des ressources et les changements climatiques, il est plus qu'impératif de faire preuve de comportement responsable envers l'environnement et les collectivités sociales.

En tant qu'entreprise de production de produits phytosanitaires, nous nous engageons à respecter les normes environnementales à travers l'homologation de nos produits et à minimiser notre impact sur les ressources naturelles. Nous développons de nouvelles solutions phytosanitaires respectueuses de l'environnement et de la santé humaine. Notre objectif est d'offrir des produits de pointe qui permettent aux agriculteurs d'améliorer leurs rendements tout en minimisant les risques pour l'écosystème.

Chez A2P, la satisfaction de nos clients est notre priorité absolue. Nous nous efforçons de fournir des produits de haute qualité, efficaces et fiables pour protéger leurs cultures. Nous collaborons étroitement avec nos clients, en écoutant attentivement leurs besoins et en adaptant nos solutions à leurs défis spécifiques. En plaçant nos clients au cœur de nos préoccupations, nous cherchons à établir des relations à long terme basées sur la confiance et la satisfaction mutuelle.

Notre démarche RSE vise à Renforcer la confiance de nos parties prenantes et à établir un dialogue permanent avec elles. Partager la transparence et l'éthique dans toutes nos actions comme valeur sûre, emmène l'ensemble de nos collaborateurs à s'impliquer naturellement dans la stratégie RSE.

Ce présent rapport annuel de développement durable, établi suivant la disposition GRI standards, le premier d'A2P en la matière, est l'aboutissement du travail réalisé depuis la décision des fondateurs d'engager l'entreprise dans la démarche RSE. Il s'inscrit dans un esprit de transparence vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

M. Romarick Olomon
Gérant

M. Mohamed Hamza
Gérant

1



Présentation d'A2P



Créé en 2013, par Mohamed Hamza, Romarick Olomon et Stéphane APOQUE, Afrique phyto plus (A2P) est une entreprise ivoirienne spécialisée dans les produits phytosanitaires ainsi que la distribution de semence. Son siège est établi à l'avenue 47, rue Alex Fleming en zone 4 Marcory Abidjan. Les produits Afrique phyto plus sont commercialisés en Côte d'Ivoire et dans les pays du Sahel.

1.

Une société privée au service de l'agriculture

A2P se met au service des professionnels de l'agriculture dont la satisfaction est une priorité absolue. Elle dispose d'une large gamme de produits fiables et efficaces qui protègent les cultures et améliorent le rendement. Sa vision grandissante lui ouvre les portes des pays de la sous-région et ceux du Sahel. La société promeut l'agriculture de précision à travers sa filiale INVESTIV via l'utilisation de drone. La société est implantée sur toute l'étendue du territoire national à travers 11 zones animées soit par un commercial, soit par un distributeur partenaire.



Une équipe motivée au service de la **qualité des produits**

Au titre de l'année 2022, A2P compte un effectif global de 54 collaborateurs répartis dans l'ensemble des services, composés à **83% d'hommes et 17% de femmes** motivés autour d'une même vision.

1.3

Notre modèle d'affaires

12 Mds F.cfa **Chiffre d'affaires en 2022**

10% **de part du marché ivoirien**

4 **dépôts et 03 boutiques**

54 **agents constituent l'effectif total**

87% **taux de satisfaction client**

87% **Taux de recouvrement**

772 **tonnes de produits phytosanitaires en 2022**

1.4

Notre **chaîne de valeur**

Notre expertise couvre une large gamme de produits phytosanitaires durables et éco responsables dans le secteur agricole. Nous partageons les connaissances et les informations agricoles avec des partenaires comme ANADER à travers les formations que nous délivrons.



Agents de l'ANADER en formation chez A2P

1.5

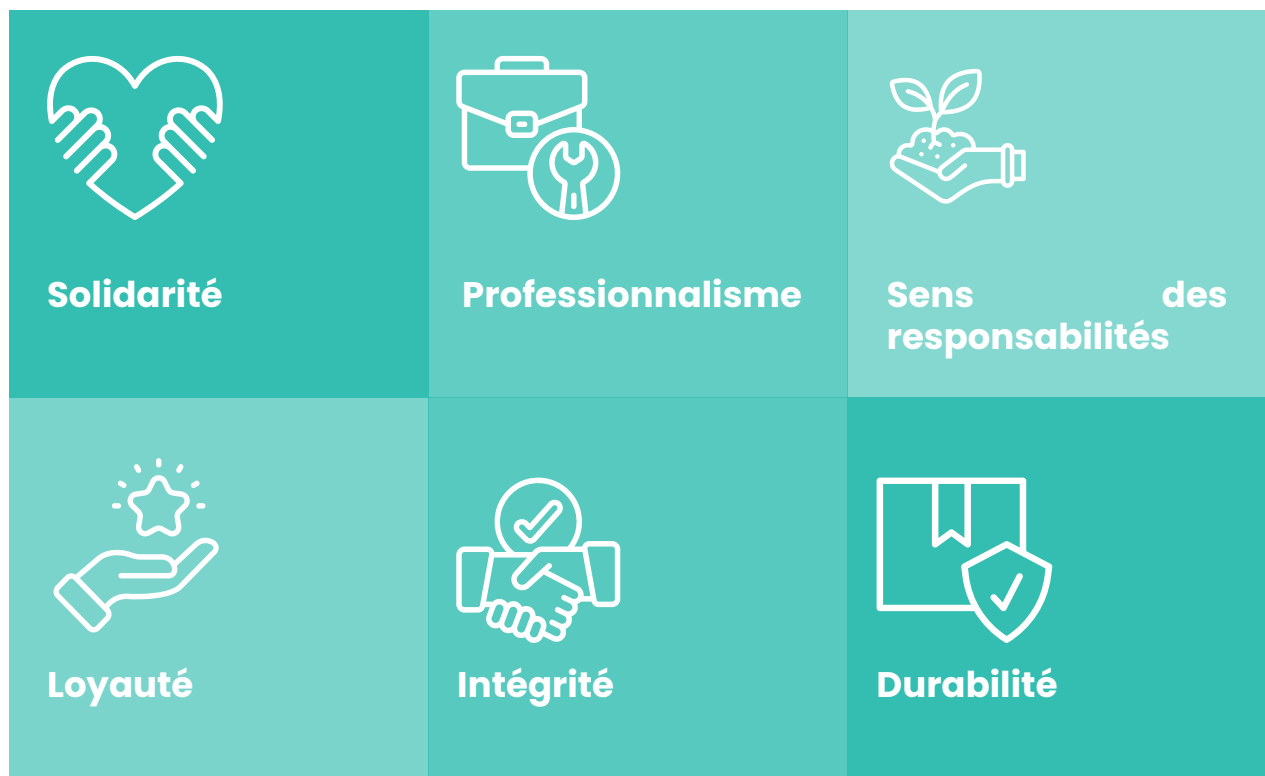
Notre **vision**

A2P vise l'élargissement de sa gamme de produits et de ses activités au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire par l'amélioration de son organisation et la construction d'un réseau sous-régional. Aussi vise-t-elle à se forger un statut de société phytosanitaire de référence en Côte d'Ivoire, bâtie sur des valeurs d'excellence managériale.

1.6

Nos valeurs

A2P évolue autour de 6 valeurs qui fondent sa force à savoir :



1.7

Nos Objectifs ESG

Les objectifs ESG sont définis dans le Plan d'Action Environnemental et Social (PAES). Le déploiement du PAES a démarré en 2022 et se poursuit en 2023. Les objectifs ESG sont :

- + 1) Contrôle de l'activité : mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées des différentes activités de A2P
- + 2) Conditions de travail : renforcement des dispositions d'emploi du personnel et la conformité des installations
- + 3) Santé et sécurité au travail : renforcement des mesures de prévention SST
- + 4) Gestion de la pollution et de la consommation des ressources : gestion des déchets et prévention des pollutions
- + 5) Sécurité des produits : formation des utilisateurs
- + 6) Conformité légale : respect de l'environnement, ICPE
- + 7) Occupation des terres : indemniser les occupants du site
- + 8) Protection du climat : prise en compte des risques climatiques.

1.8

Nos enjeux

Engagés auprès de la population agricole et conscients des exigences d'une agriculture moderne et durables, nous avons mis en place 4 enjeux majeurs déclinés en orientations.



**enjeux
majeurs
déclinés en
orientations**

↗ **Enjeu 1 : une
performance
organisationnelle.**

Amélioration de
la performance
organisationnelle

De la visibilité au
positionnement

Une croissance soutenue

↗ **Enjeu 2 : des
partenariats
fructueux.**

Nouer des partenariats
stratégiques et développer
des relations privilégiées
avec certains acteurs à
travers l'optimisation de
nos fournisseurs.

Rechercher des
financements

↗ **Enjeu 3 : l'innovation
pour un leadership
affirmé**

Assurer une innovation sur
les produits et services

Adapter la stratégie de
l'entreprise aux orientations
gouvernementales
conformément au plan
national de développement
et d'autres stratégies
sectorielles

↗ **Enjeu 4 : un
rayonnement
sous régional**

Créer les conditions
pour un rayonnement
sous régional.

Tous ces enjeux participent à la réalisation de la vision de l'organisme.

1.9

Sites, dépôts, boutiques et représentation dans la sous-région (carte)

Nous plaçons le client au centre de nos préoccupations et entendons améliorer la qualité de nos produits et services à travers la proximité avec les clients par l'implantation des dépôts et boutiques du planteur. C'est pourquoi nous avons optimisé notre présence dans toutes les grandes régions du pays et aussi en Afrique de l'Ouest.

Nous disposons des sites internes pour l'information et le conseil client pour l'utilisation des produits phytosanitaires.

Contribution de A2P aux ODD





Gouvernance de l'entreprise



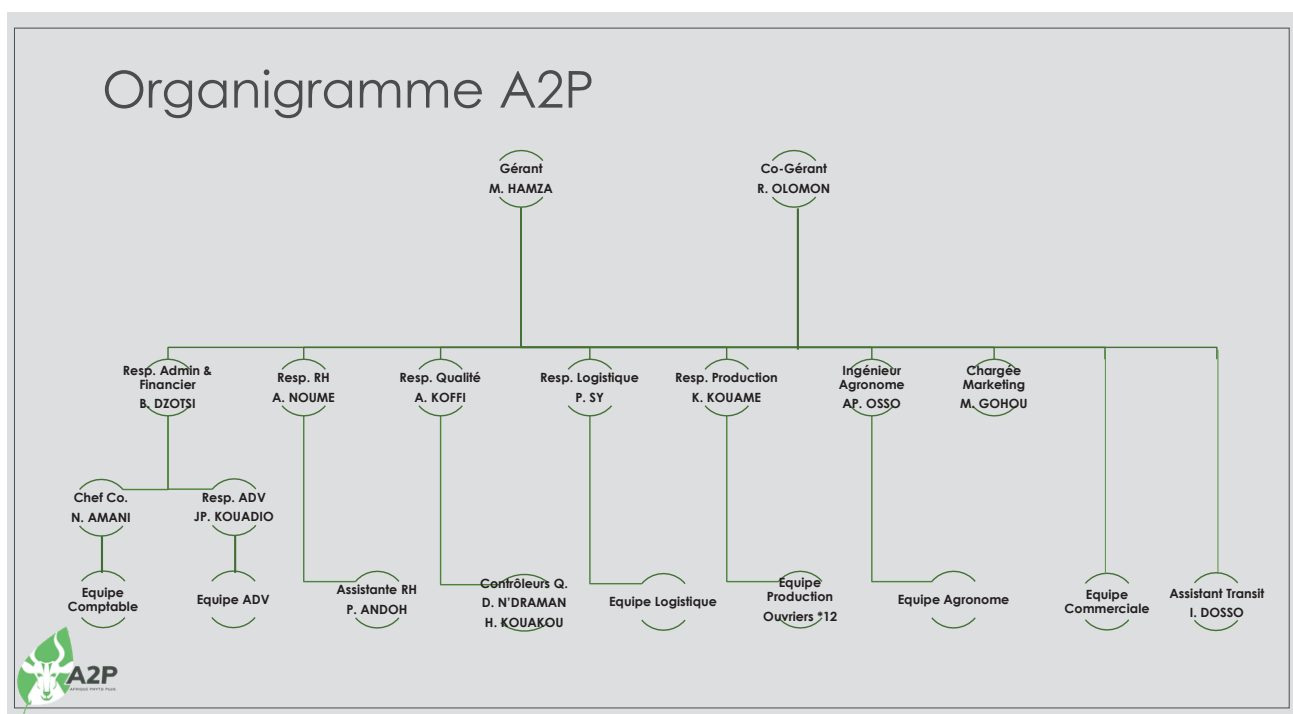
La gouvernance de l'entreprise est l'ensemble des principes, des structures et des systèmes mis en place pour le pilotage de l'entreprise. Elle va permettre à l'entreprise d'organiser les différents processus, assurer la gestion opérationnelle et stratégique pour créer de la valeur et renforcer la durabilité de ses activités.

Pour A2P, l'engagement de mettre à la disposition de ses clients des produits de bonne qualité passe par le respect des principes de bonne gouvernance.

2.1

Nos organes de gouvernance

Afrique phyto plus est composé d'organes de gouvernance que sont la direction générale et le comité de direction qui sont les organes de contrôle, de surveillance, de réflexion, de concertation et de décision sur les orientations stratégiques de l'entreprise.



2.1.1

Direction Générale et ses comités (DG, CODIR)

Direction générale :

La direction générale est l'organe exécutif de l'A2P. Elle établit les orientations stratégiques et étudie les modalités de leur mise en œuvre pour la réalisation de ses objectifs à court et moyen terme.

Elle est chargée du pilotage quotidien de l'entreprise, anticipe les enjeux de développement majeurs auxquels l'entreprise peut faire face, examine et autorise les projets majeurs de l'entreprise et assure l'atteinte des objectifs et des résultats opérationnels de A2P.

Le comité de direction :

Le comité de direction est l'organe exécutif élargi à l'ensemble des responsables et des cadres de l'entreprise d'A2P. Il décline la politique et la stratégie dans chacun des processus métiers et assure leur mise en œuvre effective.

Le CODIR est présidé par les gérants et composé de 9 membres, dont 2 femmes et 7 hommes.

Les réunions du CODIR sont les rencontres qui favorisent les réflexions sur les questions d'ordre organisationnels, les prises de décisions concertées et la mise en place des perspectives d'amélioration.

Mode de nomination des membres du comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage sont nommés par les gérants. Un entretien individuel est organisé avec le futur membre du comité de pilotage avant son intégration au sein dudit comité.

Principe de gouvernance

Chez A2P, nous sommes engagés à mener tous les aspects de nos activités de manière éthique et transparente. Nous y parvenons grâce à notre engagement inébranlable à respecter toutes les lois, réglementations, directives, normes et codes de conduite de notre secteur d'activité qui sont applicables dans le pays. Les pratiques commerciales de A2P sont régies par les lois nationales ainsi que les exigences internationales. Le Comité de pilotage exige que ces codes et politiques soient compris et respectés par toutes les parties concernées et soient examinés et mis à jour régulièrement. Une veille réglementaire est également mise en œuvre.

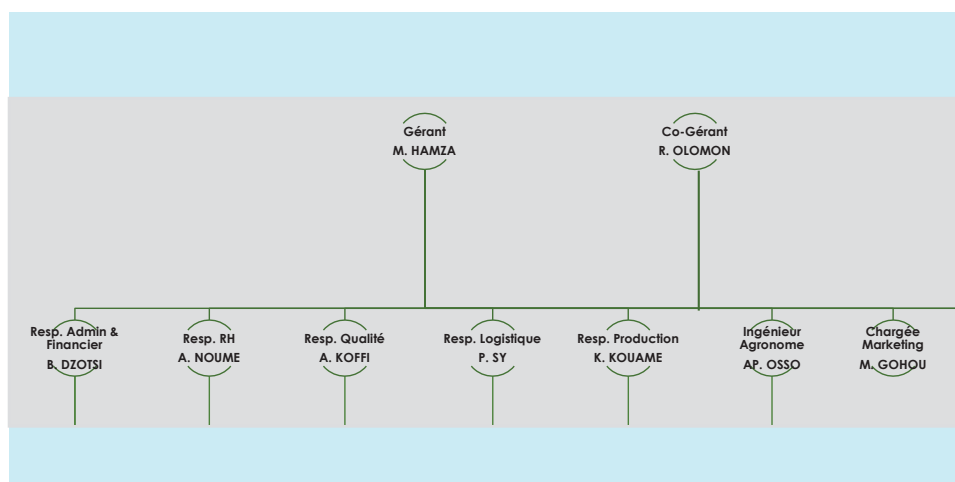
2.2

Gouvernance de l'entreprise

09

**membres
au sein du
CODIR, dont
2 femmes et
7 hommes**

Les Gérants composant le
Comité de Direction de A2P



2.2.1

Plan stratégique 2018–2023

A2P se veut un acteur incontournable du secteur des produits phytosanitaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

A2P a décliné 15 axes d'intervention qui guideront l'atteinte des objectifs :

01	Programme d'accompagnement à la démarche qualité et sécurité ;
02	Renforcer continuellement les capacités et les compétences de son personnel ;
03	Développement d'expertise et capitalisation du savoir ;
04	Communication ;
05	Diversification des produits et services ;
06	Accroître les revenus et créer de la richesse par la redynamisation des actions commerciales et de recherche de marchés ;
07	Accroître les revenus et créer de la richesse par la participation aux marchés publics ;
08	Satisfaction des clients actuels ;
09	Prospection et obtention de nouveaux clients sur tous les segments de marché ;
10	Catégorisation des clients pour une meilleure prise en compte des besoins ;
11	Créer un cadre de collaboration avec des partenaires stratégiques de la chaîne d'activité ;
12	L'accroissement de nos capacités industrielles et financières ;
13	Explorer de nouveaux axes et benchmarkING pour le développement de produits innovants adaptés aux besoins du marché ;
14	Développement de service au gouvernement et aux collectivités ;
15	Assurer les activités de veille stratégique.

2.2.2

Parties prenantes

Nous collaborons avec plusieurs parties prenantes avec qui nous établissons des dialogues en permanence afin de les satisfaire dans la mesure du possible.

Nos parties prenantes internes sont les collaborateurs et les partenaires d'affaire.

Les autres parties prenantes externes sont :



AgDevCo



FOURNISSEURS



ASSURANCES

2.3

Une démarche de responsabilité sociétale (RSE)

En tant qu'entreprise de production de produits phytosanitaires, la démarche RSE est née d'une volonté de transparence par rapport à nos parties prenantes, puis du souci de participer aux enjeux du développement durable dans l'exercice de notre activité et évaluer notre impact environnemental en vue de concevoir des offres qui intègrent les logiques des ODD.

En appliquant les principes de redevabilité et de transparence de la norme ISO 26000, les entreprises impliquées dans la démarche RSE publient un rapport de développement durable présentant leurs activités en matière de RSE.

2.3.1

Lutter **contre la corruption**

La lutte contre la corruption est un enjeu important pour l'entreprise A2P. Pour ce faire, elle a mis en place un certain nombre de mécanismes dans le but de limiter les risques de corruption dans ses activités. A2P privilégie en outre les appels d'offre lors des passations de marchés afin de garantir la transparence dans son processus d'achat.

2.3.2

Lutter contre la **discrimination** et la fraude

La prévention de toutes formes de discrimination, de harcèlement ou de fraude constitue un axe fort du management de l'entreprise.

A2P offre à ses collaborateurs un milieu de travail sain et sécuritaire. A cet effet, elle a mis en place une politique de tolérance zéro conformément à l'éthique professionnelle, à l'intégrité morale, physique et psychologique de tout son personnel ainsi que toutes ses parties prenantes.

A2P reste déterminée à garantir la transparence, à lutter contre toutes formes de fraude et de corruption dans toutes ses transactions commerciales.

Par ailleurs, la direction générale exhorte l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires à dénoncer ces pratiques.

Afin de mettre en place toutes ces mesures, elle invite toute victime à utiliser les mécanismes anonymes et confidentiels accessibles à tous sur les plateformes de la société pour dénoncer tous les manquements.

Cette politique couvre tous les employés, dirigeants, sous-traitants, bénévoles, stagiaires, travailleurs occasionnels et intérimaires.

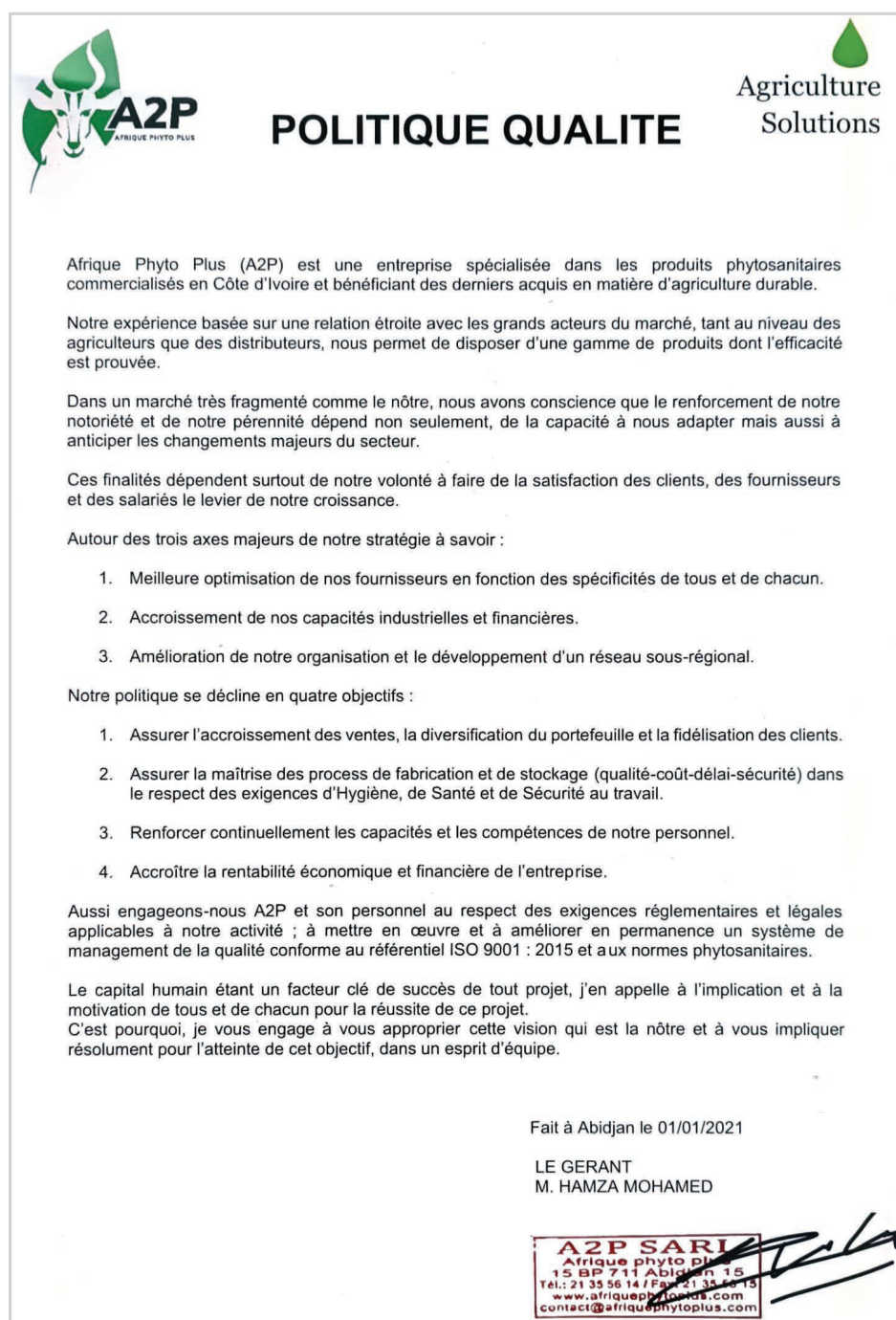
2.3.3

Démarche **qualité**

La démarche qualité réunit les premiers piliers favorisant la durabilité des activités d'une entreprise.

Elle permet d'améliorer en permanence nos offres de service en vue d'atteindre l'objectif d'une agriculture moderne de précision, et rentable.

A2P a obtenu son certificat qualité selon le référentiel de la norme ISO 9001 version 2015 suite à la mise en place d'un système de management qui harmonise ses moyens et ses procédures internes.



2.3.4

Évaluer et **certifier nos systèmes** de management

Dans le cadre de l'amélioration de ses performances en vue de satisfaire sa clientèle, A2P s'est inscrite dans une démarche qualité. Cette démarche qualité concerne le périmètre de l'approvisionnement, le conditionnement et la commercialisation des produits phytosanitaires.

A cet effet, l'agence de certification AFNOR a décerné à A2P son certificat qualité renouvelé de la norme ISO 9001 le 22/09/2023.





Certificat

Certificate

N° 2020/88142.2

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

AFRIQUE PHYTO PLUS (A2P)

pour les activités suivantes :
for the following activities:

**APPROVISIONNEMENT, CONDITIONNEMENT ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS
PHYTOSANITAIRES**

PURCHASE, PACKAGING AND MARKETING OF PLANT PROTECTION PRODUCTS

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

15 BP 771 ABIDJAN 15, Zone 4-Rue Alex Fleming

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-09-22

Jusqu'au
Until

2026-09-21



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accreditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC: accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark. CERTIF 0956.9.07-2020

Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

2.4

Un modèle d'homologation

MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE
DES PRODUCTIONS ET DE LA
SECURITE ALIMENTAIRE

DIRECTION DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX, DU CONTROLE
ET DE LA QUALITE

COMITE PESTICIDES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



N° 2107 MEMINADER/DGPSA/DPVCQ/CP

Abidjan, le 31 OCT 2022

Monsieur le Directeur de
AFRIQUE PHYTO PLUS

AVIS DE RENOUELEMENT D'HOMOLOGATION DE PRODUIT PHYTOSANITAIRE

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre dossier décrit ci-dessous, a été examiné par le Comité Pesticides qui a rendu la décision suivante : **Renouvellement Homologation accordé.**

Nom Commercial :	CACAO PUISSANCE 40 EC
Substances Actives :	20 g/l d'Acétamipride + 20 g/l de Bifenthrine
Classe Toxicologique :	III
Fabricant du Produit Formulé :	HAILIR PESTICIDES & CHIMICALS, CHINE
Numéro d'homologation :	14 1481 In
Date de la Session du Comité Pesticides :	03 octobre 2019
Date de validité de l'homologation :	02 octobre 2024
Usages Autorisés :	Insecticide pour la lutte contre les mirides, les punaises et les foreurs de tiges du cacaoyer.
Dose Autorisée :	0,5 l/ha
Délai de carence :	Délai Avant Récolte : sans objet

En attendant la délivrance de l'arrêté d'homologation, le présent avis est valable jusqu'au **02 octobre 2024.**

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DU COMITE PESTICIDES



AMAN KOKO
Ingénieur Agronome

2.5

Entreprise de référence

A2P entend se positionner comme un leader des entreprises phytosanitaires de la Côte d'Ivoire.

Présidence de l'association des entreprises nationales phytosanitaires de Côte d'Ivoire (AMEPHCI)

L'AMEPHCI (association des entreprises nationales phytosanitaires de Côte d'Ivoire) est une association regroupant les entreprises phytosanitaires. Elle organise chaque année des formations pour les professionnels du phyto qui comptent les revendeurs, les applicateurs et les prescripteurs.

Au cours de l'année 2022, A2P a assuré la présidence de l'association. Elle a pu réaliser des formations pour les revendeurs, les applicateurs et les prescripteurs.





| Capital Humain



Dans ce contexte de fortes mutations (réglementation des emplois, sécurité au travail, digitalisation, évolutions sociales, discrimination, développement de compétences ...), les politiques des ressources humaines élaborées par les entreprises deviennent des outils de transformation qui leur permettent de proposer aux collaborateurs des solutions durables qui garantissent leurs performances.

Cette vision d'entreprise responsable amène A2P à accorder une place de choix à ses collaborateurs car consciente qu'ils sont le maillon essentiel de la performance et de la réussite de l'entreprise.

Elle veille par conséquent à respecter les lois nationales et les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des ressources humaines.

A cet effet, l'entreprise valorise l'accès à des emplois justes et durables, en témoignent les dispositions prises pour offrir à ses collaborateurs des conditions de travail optimales en matière de santé, sécurité et encourager la prise d'initiatives et le sentiment d'appartenance par l'organisation des activités récréatives et des récompenses.

A2P entend à travers toutes ces mesures, attirer les meilleurs talents, rehausser le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs à l'entreprise et allier vision et excellence afin d'apporter à sa clientèle une excellente qualité de produits et services.



3.1

Profil des emplois

17%

**de femmes
à A2P**

3.1.1

Évolution des effectifs d'A2P

A ce jour, A2P compte un effectif de 54 employés répartis comme suit, 45 hommes, soit un taux de 83% et 9 femmes, soit un taux de 17%.

54

**employés,
dont 45
hommes, et
9 femmes**

3.1.2

Natures des contrats CDD/CDI

A2P lutte contre la précarité des emplois et privilégie l'emploi durable en œuvrant à la fidélisation de ses collaborateurs.

En 2022, nous enregistrons 47 employés CDI et 7 autres sont des contrats à durée déterminée (CDD).

3.1.3

Répartition des effectifs par catégorie

A2P a en son sein 12 cadres, 16 agents de maîtrise et 26 employés. Avec l'achèvement du nouveau site de PK24, l'entreprise verra son effectif augmenter de 20%.

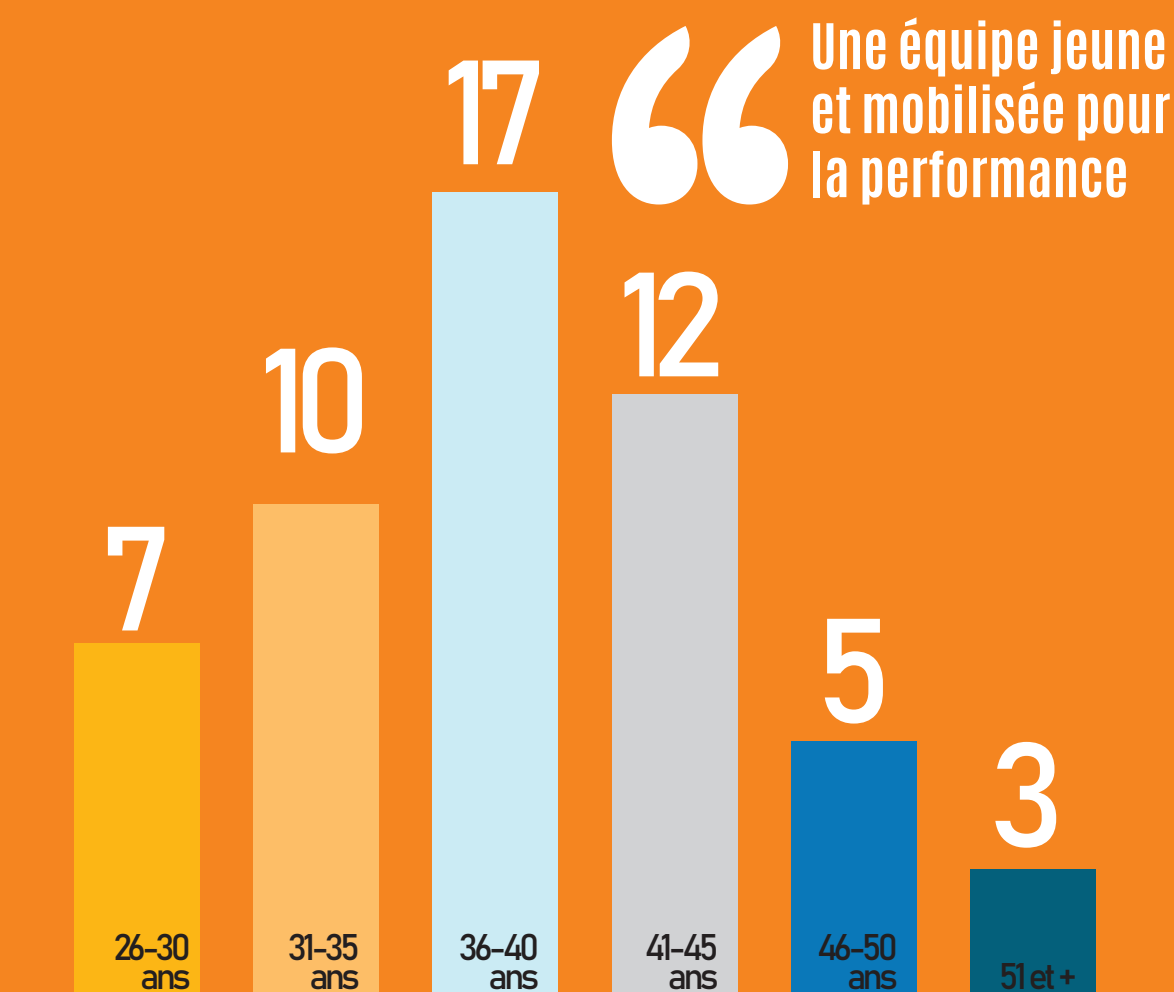
3.1.4

Effectifs par tranche d'âge

La pyramide des âges est un outil graphique qui permet de vérifier l'équilibre entre les générations hommes et femmes qui composent l'effectif de l'entreprise.

De plus, connaître parfaitement la structure de la population au sein de l'entreprise permet de nous rendre compte des atouts dont elle dispose afin d'y adapter notre processus de fonctionnement.

Dans le cas d'A2P, la pyramide des âges présente une population de :



3.2

Assurer des conditions de travail décentes

3.2.1

Devoir de **vigilance**

A 2P a mis en place une déclaration visant à affirmer une tolérance zéro contre tous types d'abus, de harcèlement, de corruption, de fraude et de toute autre forme de malversation. Cette mesure vise à instaurer un climat de travail sûr et apaisé pour l'ensemble des collaborateurs et des partenaires de A2P.

**“ DECLARATION DE TOLERANCE
ZERO A L'EGARD DU
HARCELEMENT, D'ABUS OU
D'EXPLOITATION SEXUEL,
PHYSIQUE OU PSYCHOLOGIQUE
DE LA CORRUPTION, DE LA
FRAUDE ET DE TOUTE AUTRE
FORME DE MALVERSATION**

09

**stagiaires
embauchés
via un CDI
en 2022**

3.2.2

Favoriser l'**emploi durable**

A2P favorise l'emploi durable par la mise en place d'un cadre professionnel attrayant. En effet, l'entreprise offre des opportunités de profil de carrière, des avantages sociaux et des primes de performances. Elle accorde une place de choix aux collaborateurs et promeut la proximité à travers la célébration d'anniversaire, des journées sportives, la célébration de la fête de travail, les congés annuels... tout ceci vise à assurer l'épanouissement et le bien-être physique et psychologique des travailleurs.

3.2.4

Recrutement

A2P offre une chance égale à l'emploi pour toutes les personnes qui possèdent les qualifications requises pour répondre à ses besoins. En plus des compétences techniques, les responsables encouragent le développement du leadership de leurs collaborateurs.

3.2.5

Recruter localement et **fidéliser les collaborateurs**

Le recrutement local de travailleurs est une politique prônée par le gouvernement ivoirien en vue de promouvoir le bien-être social et économique des populations et des groupes vulnérables et relever le défi du plein emploi décent, conformément à l'objectif 8 des ODD (objectifs de développement durable).

A2P recrute son personnel localement. L'entreprise démontre ainsi sa volonté d'aider au mieux à lutter contre le chômage et valoriser la main d'œuvre locale.



3.2.7

Favoriser **l'emploi des jeunes**

Sur le marché du travail, les jeunes se heurtent au chômage, mais aussi au sous-emploi et travaillent dans le cadre de contrats de travail informels, intermittents et précaires.

Consciente de ce fait, l'entreprise A2P a initié l'embauche des stagiaires de l'entreprise dans le but d'apporter sa contribution à l'aide de cette jeunesse talentueuse, mais en difficulté d'emploi.

Parmi le personnel administratif (environ 20 personnes) sont des stagiaires embauchés. Nous avons 9 stagiaires qui à ce jour ont été embauchés via un CDI. Ce qui représente 45 % du personnel administratif issu de stages.



Des membres du personnel de A2P

Le 10 mars 2022, la traditionnelle rentrée commerciale d'Afrique phyto plus s'est tenue à Korhogo. Au cours de cette rencontre, A2P a entretenu ses distributeurs sur plusieurs points. La présentation du bilan de l'année 2021, et les objectifs et stratégies commerciales pour l'année. Cette journée s'est achevée autour d'un diner gala avec une tombola. Le super lot, une voiture, a été remporté par Monsieur Aladji Nassirou Moussa, distributeur à Yamoussoukro.



Journée sportive

La journée sportive est l'une des activités mise en place par A2P pour favoriser la cohésion entre travailleurs. Cette activité est réalisée une semaine avant la Noël.

Dans le déroulement de l'activité, il y a le fitness dame, le match de foot opposant l'administration et les ouvriers, et enfin le partage de repas. Les participants à cette activité sont les membres de l'administration et les ouvriers.

Au cours de cette journée, les membres de l'administration et les ouvriers ont consolidé les relations amicales et professionnelles qui les unissent dans un esprit de bien-être physique et moral.



Le personnel jeune de A2P dans une activité sportive dans le but d'améliorer son bien-être et la cohésion entre collègues.

3.2.8

Liberté syndicale et le dialogue social (délégué)

Election des délégués

Pour répondre aux exigences légales, A2P a procédé à l'élection en 2022 des délégués du personnel. Cette élection des délégués du personnel s'est déroulée dans la transparence.

Deux délégués du personnel ont été élus, un délégué au niveau de l'administration et un délégué du côté de l'usine. Ces délégués vont assurer une remontée rapide des requêtes des collaborateurs de A2P.

Déjeuner annuel de l'entreprise

Le déjeuner annuel de l'entreprise est l'une des activités réalisées par A2P pour la cohésion entre travailleurs. Cette activité est réalisée en début d'année. C'est l'occasion que tiennent les dirigeants d'A2P pour présenter à tout le personnel les meilleurs vœux.

Célébration de la fête de travail 2022

Conformément à l'article 24.2 du Code du Travail, le 1er mai est la fête du Travail en Côte d'Ivoire.

La célébration de la fête du Travail est une occasion exceptionnelle pour A2P de renforcer les liens entre le personnel et l'administration. Cette activité porte le nom de team building à Afrique phyto plus. L'ultime but est d'organiser une journée conviviale en vue d'entretenir une Cohésion sociale entre collaborateurs de l'entreprise quel que soit la catégorie.

Au cours de cette activité sont organisés :

- + Des jeux de sociétés
- + Un dîner commun
- + Un partage d'information.



Le personnel de A2P lors de la fête du Travail

Cette activité permet, les échanges entre travailleurs et une cohésion au sein des équipes.

En 2022, la fête du travail a été célébrée au domaine BINI sur les bords de la lagune Aguien autour des jeux de loisir et de partage de repas entre collègues, avec des visites guidées de sites touristiques. A2P entend maintenir cette activité pour les années à venir.

3.2.9

Régime d'assurance maladie

L'ensemble du personnel embauché a droit à une assurance maladie famille (maximum 5 personnes) prise en charge à 100 % par l'entreprise.

Cette assurance maladie fonctionne dans plus d'une centaine d'hôpitaux et cliniques et dans toutes les pharmacies sur le territoire ivoirien.



Un medecin de A2P
lors d'une consultation
médicale en interne

Arbre de Noël pour les enfants des travailleurs d'A2P

L'arbre de Noël est un évènement fort pour toute entreprise, c'est une occasion unique pour rassembler les employés et leur famille autour d'un moment de convivialité, de partage et de gaité.

A2P a initié cet évènement à l'endroit des enfants de son personnel. L'arbre de Noël réunit tous les enfants du personnel un même jour pour leur offrir des cadeaux.

Pour l'année 2022, cette activité a eu lieu à Paradisia Cocody Riviera, avant le jour de Noël.



06

**formations réalisées
en 2022 pour le
développement des
compétences des
collaborateurs**

5 390 000 ^{fcfa}
**alloués à la formation
en 2022**

3.2.10

Formation (**action de formation**)

A2P s'engage dans le développement des compétences et du professionnalisme de ses collaborateurs.

La formation étant le principal levier pour atteindre les objectifs, un plan de formation est mis en place chaque année en collaboration avec le Fonds de Développement de Formation Professionnelle (FDFP).

En 2021, 9 formations ont été réalisées pour un montant total de 7.135.000 FCFA, contre 6 formations réalisées pour un montant total de 5.390.000 FCFA en 2022.

3.2.11

Formation à l'utilisation des produits phytosanitaires pour **l'amélioration du rendement** des productions agricoles

Une chose est d'utiliser les produits phytosanitaires d'A2P, une autre est de bien appliquer les recommandations. C'est pourquoi, A2P a mis en place des programmes de formation pour ses utilisateurs.

Pour ce faire, A2P présente ses produits à ses utilisateurs, réalise des tests avec ses utilisateurs, les forme à l'utilisation de ses produits. A ce titre, des formations d'agents de l'ANADER ont déjà été réalisées, de même que des séances de formation à l'endroit des producteurs de maraîchers dans plusieurs localités.

Digital sur l'utilisation du produit

Des sites internet sont mis à la disposition des clients pour faciliter l'accès à l'information sur les produits d'A2P.

Les conseils et informations disponibles concernent :

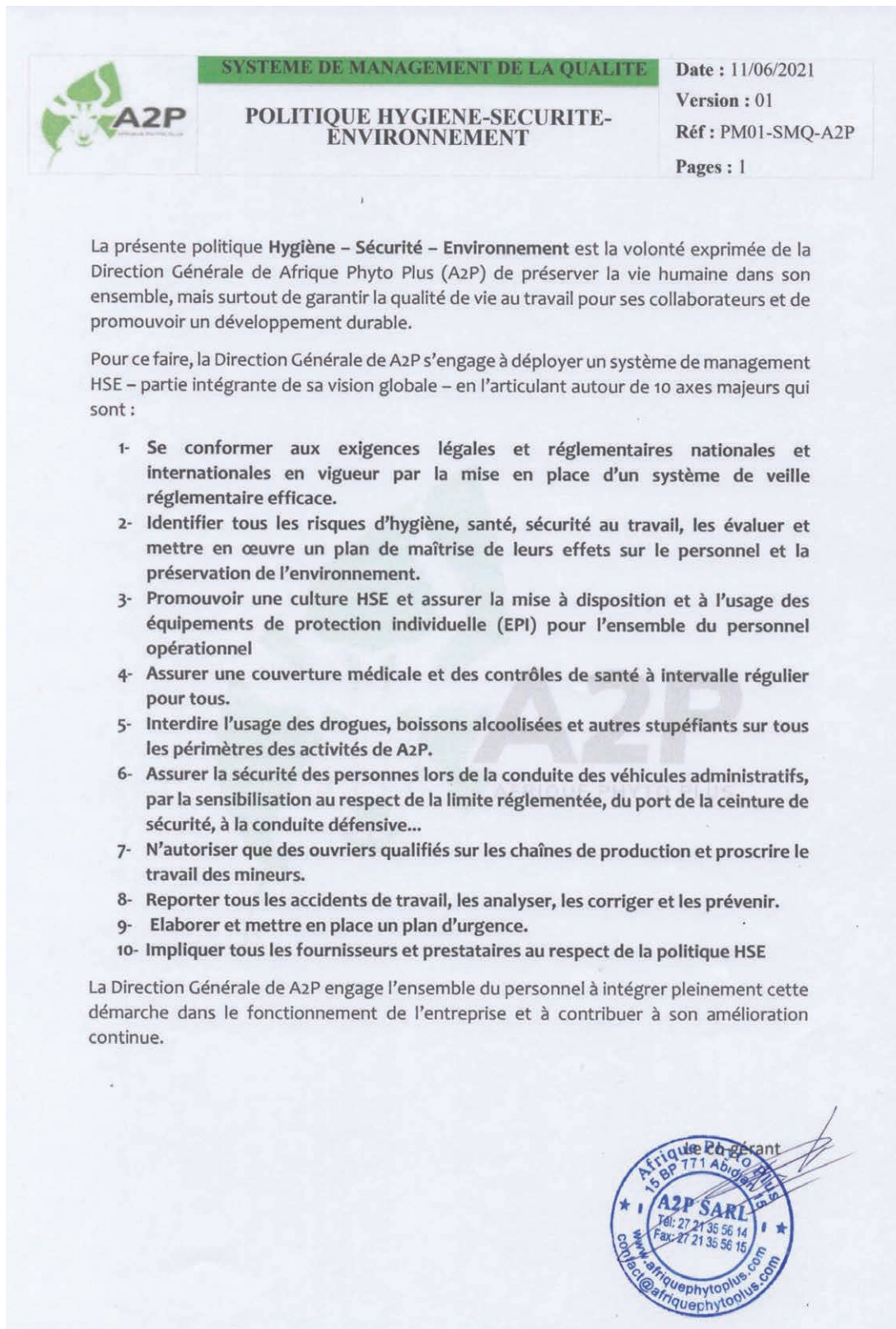
Les bonnes pratiques, le stockage des produits (avant et pendant le traitement) suivi de la connaissance des symboles de danger dans le cas de la lecture de la Fiche de Données Sécurité (FDS) des produits utilisés.

La grande innovation de l'année 2022 est l'application mobile A2P. Cette application a pour but de faciliter l'accès aux informations concernant les produits A2P à travers le catalogue mis à la disposition de tous. Elle a également un espace dédié spécialement à ses distributeurs avec plusieurs fonctionnalités leur permettant ainsi de consulter leur compte et leur statut.



3.3

Assurer un cadre de travail sain à nos collaborateurs



Dans le souci d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de satisfaire aux exigences réglementaires, A2P réalise chaque semaine des quarts d'heures sécurité. Grâce au comité SST, les employés sont investis dans leur propre sécurité avec le plan d'action SST qui assure la formation et la sécurité des travailleurs et qui est révisé chaque année.

Chaque année, A2P procède au renouvellement et à la mise à disposition des EPI pour assurer un travail fait dans de bonnes conditions.

Au cours de cette année 2022, A2P a pu enregistrer 0 accident de travail et 0 maladie professionnelle.

Bilan de santé : visite médicale annuelle

Une visite médicale a lieu chaque année pour l'ensemble du personnel. En 2022, A2P a obtenu un taux de participation de 97%, largement au-dessus de la moyenne.

A2P a validé avec le médecin, 10 examens médicaux (Biologie, ECG, Radio pulmonaire, etc.) à réaliser chaque année lors de la visite médicale, en fonction du poste occupé par chaque collaborateur.

Pour les nouveaux embauchés, une visite médicale d'embauche est réalisée systématiquement. A2P dispose d'un médecin de travail en son sein afin de s'assurer de la santé physique et morale de ses travailleurs en vue de prévenir tout risque de maladie professionnelle.

Vaccination de l'ensemble du personnel au covid

100% des travailleurs d'A2P ont été vaccinés contre la COVID 19. Ce qui a permis de dénombrer zéro cas de covid déclaré au sein d'A2P en 2022.

3.3.1.

Comité de **Santé et Sécurité** au Travail

Le fonctionnement du comité de santé et sécurité au travail est régi par le décret N° 2020-955 du 09 décembre 2020. Son rôle consiste à mettre en place des actions visant à réduire les accidents de travail et à améliorer les conditions de travail des collaborateurs.



Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques



Face aux enjeux liés aux changements climatiques, les organismes prennent chacun à leur niveau, des mesures pour réduire leur impact sur l'environnement et participer à sa protection en adoptant des comportements qui permettent d'utiliser les ressources disponibles pour nos besoins sans compromettre le droit des générations futures à répondre aux leurs.

Pour A2P, cette participation passe par la mise en œuvre de nombreuses actions.

4.1.

Achat responsable

4.1.1

Gestion des Matières premières

A2P s'assure d'avoir une matière première disponible à tout instant qui soit fiable, de bonne qualité et qui puisse être livrée dans les délais requis afin de répondre favorablement à l'engagement pris.

Pour cela, l'achat de nos matières premières passe par un appel d'offre qui permet à A2P de sélectionner une dizaine de fournisseurs internes (nationaux) ou et une dizaine de fournisseurs externes (internationaux).

Ce mécanisme favorise un bon suivi de la base de données qui permet une anticipation sur les pénuries. Tous les achats sont donc maîtrisés par le système de contrôle des produits mis en place.

4.1.2

Bilan carbone

Principaux postes d'émissions de l'empreinte carbone



4.1.3

Consommation en eau

1604 m³
d'eau consommés
en 2022

Dans l'exercice de son activité, A2P utilise la ressource en eau. La quantité utilisée en 2022 est estimée à 1604 m³. A2P a initié la sensibilisation du personnel sur les écogestes en vue de réduire le gaspillage et améliorer la réactivité dans la réparation des fuites. Elle envisage définir en 2024 un objectif de réduction de la consommation d'eau.

KWh
4 7649
de consommation
électrique en 2022

4.1.4.

Énergies renouvelables : **plaques solaires**

Les émissions de gaz à effet de serre émanant des activités humaines et industrielles contribuent aux changements climatiques, avec de graves conséquences sur l'environnement et la société.

Les plaques solaires sont une révolution dans le monde des énergies renouvelables. Elles permettent de réduire sa consommation en énergie et son impact sur l'environnement.

L'utilisation des plaques solaires pour A2P est un atout majeur et une bonne alternative contre l'utilisation des Energies fossiles.

En ce sens, A2P a décidé de faire usage des plaques solaires pour sa nouvelle usine pk24 afin de compenser tous ses besoins en énergies et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En effet, en 2022 sa consommation en électricité s'évalue à 47679 KW/h.

La trajectoire carbone : A2P envisage en 2024 définir dans sa politique climatique sa trajectoire carbone et sa neutralité carbone.

4.1.5.

L
33 319
d'essence
consommés
en 2022

Consommation de **carburant**

A2P s'engage dans un processus de maîtrise de sa consommation interne afin de réduire le volume de ressource sur l'environnement tout en améliorant ses coûts d'exploitation.

En 2022, sa consommation annuelle de l'essence s'élevait à 33 319.45 L. A2P envisage optimiser sa consommation.

4.1.6.

Parc auto pour la distribution

Le parc auto est l'ensemble des moyens de transport dont disposent l'entreprise et qu'elle met à la disposition de ses employés dans l'exercice de leurs activités.

Dans son parc, A2P dispose de sept (07) véhicules 4x4 et (01) canter. Tous ces véhicules sont actuellement sous garantie.

4.1.7

Libre circulation (conduite des transporteurs avec documents complets)

Chaque transporteur dispose d'une documentation lui permettant d'effectuer en toute quiétude les livraisons. Ces documents, en plus de ceux du véhicule et du transporteur, sont constitués de l'agrément de distribution (A2P), l'homologation des produits transportés, les bons de livraison des produits ou marchandise et la lettre de voiture. Ils constituent une vraie garantie pour la libre circulation des produits et des transporteurs.

4.2.

Utilisation des produits phytosanitaires dans la production agricole (Formation et encadrement des utilisateurs et des planteurs)

Les produits phytosanitaires sont des produits utilisés pour influencer les processus de vie des plantes, sans nuire à celles-ci d'un point de vue agronomique. Ils entraînent souvent une modification de la morphologie et de la structure de la plante.

En cas de mauvaise utilisation, ils peuvent présenter un danger pour l'environnement, les cultures et la santé de l'utilisateur. A2P a mis en œuvre plusieurs moyens de former et d'informer ses clients sur les pratiques liées à l'utilisation de ses produits.



MESSI 45 SC (CACAO)

MATIERE ACTIVE : Lambdacyhalothrine 15 g/l + Thiaméthoxame 30 g/l

FORMULATION : SC, Suspension Concentré

MODE D'ACTION : Insecticide binaire systémique

CIBLE : Mirides, foreurs de tiges et pucés

PERIODE D'APPLICATION : Juin-Août et Décembre-Février

DOSE D'APPLICATION : 0,5 L/ha

REMANENCE : Fonction de l'application.

CLASSE TOXICOLOGIQUE : OMS classe III

ANTIDOTE : Pas d'antidote spécifique, Traitement symptomatique

N° HOMOLOGATION EN COTE D'IVOIRE : 16 1722 In

MODE D'EMPLOI :
Appliquer **MESSI 45 SC** sur les cacaoyers ou de l'Anacardier (Feuillage et tige). Remplir à moitié l'atomiseur **BARAMAX 12 L** avec de l'eau propre. Prélever 125 ml de produit, verser dans le réservoir du **BARAMAX 12 L**. Bien remuer et compléter la bouillie avec de l'eau. Appliquer la préparation obtenue sur 1/2 Ha.

FICHE TECHNIQUE



Protection des utilisateurs à travers les fiches techniques

Les fiches techniques sont des documents qui renseignent l'utilisateur sur le contenu du produit et l'action du produit sur sa cible.

Les fiches techniques réalisées par A2P comprennent en général les informations suivantes :

- + La dose qui représente la quantité de produit par unité de surface
- + Le Nom commercial pour reconnaître le type de produits
- + La rémanence qui représente la durée pendant laquelle le produit reste actif
- + La période d'application

4.3

Transition aux produits bios

Consciente des enjeux environnementaux et de développement durable, A2P s'est inscrite dans une démarche de transition aux produits bios pour une approche plus écologique et durable en matière de production, de consommation et de préservation de l'environnement.

Dans ce sens, A2P a mis en place des moyens afin de produire des biopesticides.

Pour parvenir à cet idéal, A2P réalise des recherches pour concevoir des produits bios respectueux de l'environnement.

A ce jour, A2P a réussi à produire et homologuer deux produits bios que sont le BIOFARMAN 115 WP utilisé sur les cultures maraichères et cotonnières et le BIOPUISSANCE 30 EC qui est un insecticide pour les cultures cacaoyères.

Pour les années à venir, A2P prévoit produire et homologuer plus de produits bios.



Un champ de maïs enrichi à l'engrais Bio

4.3.1

Innovation et accès à la technologie (drone)

Dans l'optique de toujours offrir le meilleur à ses clients, A2P a établi une collaboration avec INVESTIV pour une vulgarisation de ses produits.

INVESTIV est une entreprise spécialisée dans l'agriculture de précision et l'utilisation de drones. Créée en 2017, elle se positionne comme un pionnier de l'utilisation des drones dans l'agriculture en Afrique de l'Ouest.

INVESTIV intervient dans plusieurs services :

- ✦ Le processus de certification de la production de cacao ;
- ✦ La pulvérisation par drone des cultures ;
- ✦ La cartographie par des prises de vues aériennes et de la levée topographique ;
- ✦ Le diagnostic phyto pour détecter les zones de besoin des plantes.

Son partenariat avec A2P rentre dans le cadre de l'extension de ses services aux agriculteurs de Côte d'Ivoire.

INVESTIV a acquis de nouveaux drones encore plus performants et de grande capacité et a pu noter une évolution des surfaces traitées. INVESTIV compte installer des points de relais proches des utilisateurs pour faciliter des interventions plus rapides.



Un drone des services de INVESTIV

4.3.2

Industrie innovante et infrastructure (Nouvelle usine à PK24)

Dans le cadre de ses activités et toujours dans le but d'améliorer ses performances environnementales, A2P prévoit l'année prochaine de mettre en service sa nouvelle usine. Cette usine utilisera les panneaux solaires qui fourniront l'électricité pour les bureaux et les différents locaux afin de soutenir et de réduire la consommation en électricité.

A2P s'est aussi procuré de nouveaux équipements de production automatisés qui vont doubler les capacités de production, mais aussi faciliter le travail des collaborateurs.



Des clients de A2P sur le nouveau site de production en construction

4.3.3

Recherches et développement (formulation)

La recherche dans le contexte d'A2P consiste à identifier les matières actives et les ingrédients susceptibles de mettre sur pied un produit donné. La formulation quant à elle va consister à trouver la bonne combinaison des matières actives et des ingrédients dans les proportions adéquates.

- + Afin de réaliser ses propres formulations, A2P s'est doté d'un agrément de formateur.
- + A2P s'est doté d'un matériel adéquat pour la formulation de ses produits.
- + A2P a procédé au recrutement et à la formation d'un personnel qualifié pour ses formulations.

Grâce à l'agrément formateur, il a été possible de faire la formulation des stimulants pour les produits d'hévéa ; des engrais liquides qui sont tous des produits de meilleure qualité.

A2P compte se doter d'un matériel de pointe pour accroître sa production. Dans ce sens, d'autres recrutements pour la recherche et la formulation de ses produits seront réalisés.



Contrôle qualité
des produits
conditionnés à A2P

4.4

Les déchets

4.4.1

Gestion des déchets

Pour la gestion et la réduction des déchets, A2P s'est inscrite dans une démarche d'économie circulaire pour la revalorisation de ses déchets.

4.4.2

Gestion des déchets industriels dangereux

La plupart des produits phytosanitaires sont de base très toxiques et très dangereux pour l'homme et son environnement. Leur utilisation et leur manipulation requièrent beaucoup d'attention et de précaution afin d'éviter les risques de contamination.

Pour cela, A2P a privilégié la réduction et la destruction de ses déchets phytosanitaires par incinération. Cette opération est pilotée par des structures agréées travaillant sous la supervision des organismes étatiques tels que le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL).

De 2021 à 2022, c'est près de 11 tonnes de déchets qui ont été incinérés par ces structures agréées.

Gestion des déchets industriels (résidus, emballages des produits phyto)

Dans la production des différents produits phytosanitaires, en plus des déchets solides et résidus qui en résultent, il y a également des déchets liquides qui sont générés.

Ces déchets liquides sont recueillis dans des fûts prévus à cet effet, puis remis à une structure agréée en charge du traitement des déchets dangereux.

De 2021 à 2022, c'est 76.2 m3 de déchets liquides qui ont été produits et traités.

11

Tonnes de déchets incinérés par des structures agréées de 2021 à 2022

4.4.3

Gestion des **déchets bureautiques** (papiers, toners, déchets banals)

Pour la gestion administrative de l'entreprise, A2P produit des déchets bureautiques tels que les papiers, cartons, toners, et cartouches d'encre.

Ces déchets sont triés et remis à une structure spécialisée en charge du recyclage. Les déchets papiers aux contenus sensibles sont broyés avant d'être collectés. A2P s'est inscrit dans une dynamique d'économie circulaire. Pour ce faire, elle a également entamé la recherche de structures pouvant recycler les emballages plastiques.

4.5

Intégrer les enjeux du changement climatique

Le changement climatique fait partie intégrante de la réalité mondiale qui menace sérieusement les ressources naturelles de la planète. Consciente des effets néfastes de ce phénomène, l'entreprise A2P a adhéré pleinement à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique par la mise en œuvre d'un certain nombre de stratégies en vue d'en atténuer les effets de son impact.

4.5.1

Émissions de **gaz à effet de serre**

A2P fait un suivi régulier de sa consommation énergétique. Au cours de l'année 2022, la consommation électrique s'évalue à 47679 kWh. Les actions pour passer aux énergies renouvelables sont en cours, pour une mise en œuvre effective en 2024 sur le nouveau site de production de A2P.

A2P envisage établir son bilan carbone à partir de 2023. Les modalités de collecte des données seront définies afin de calculer les scope 1, 2 et 3.

Tableau récapitulatif des scopes 1,2 et 3.

Total (tCO2e) – scope 1
Total (tCO2e) – scope 2
Total (tCO2e) – scope 3
TOTAL (tCO2e)

4.5.2

Respect des exigences OMS :

Retrait des produits (retrait des produits non conformes selon la réglementation et les directives de l'OMS) : un cas déjà réalisé

La gestion et la manipulation des produits phytosanitaires demandent beaucoup de précaution. Pour assurer donc plus de sécurité, l'OMS recommande une classification des pesticides selon les classes suivantes.

Classe	COULEUR DE LA BANDE TOXICOLOGIQUE	MENTION OBLIGATOIRE	SYMBOLE DE TOXICITE
Ia Extrêmement dangereux	Rouge	Très toxique	
Ib Très dangereux	Rouge	Toxique	
II Modérément dangereux	Jaune	Nocif	
III Légèrement dangereux	Bleu	Attention	
U Peu susceptible de présenter un danger aigu	Vert	Attention	

Réglementation ivoirienne

Au niveau de la réglementation ivoirienne, des précautions ont été également prises. Au niveau de la toxicologie, un code couleur a été désigné suivant le tableau ci-dessous :

Segment ou type	Couleur de fond	References ou pantome
Insecticides / Acaricid	Rose	237 C
Fongicides	Jaune	109 C
Herbicides	Vert	375 C
Nematicides, Rodenticides, Moluscicides	Bleu	325 C

Recommandations de Agdevco

Agdevco qui fait partie des partenaires de A2P, a recommandé la non-commercialisation des produits de classes I. Dans ce sens, le produit ROCKY et NEMATYL dont la matière active est le Brodifacoum a été retiré de la gamme des produits de A2P pour rester conforme aux exigences OMS.



Développement local



5.1

Partenariats public-privés: Améliorer notre performance d'exploitation

5.1.1

Production de produits phytosanitaires

Quelques chiffres de production de l'usine de Marcory tous produits confondus

PÉRIODE	Jan.22	Fév.22	Mar.22	Avr.22	Mai.22	Juin.22
PRODUCT. (en T.)	62.3	57.5	57.4	47.2	87.3	73.8
PÉRIODE	Juil.22	Aout.22	Sept.22	Oct.22	Nov.22	Déc.22
PRODUCT. (en T.)	71.6	60.6	73.8	71.6	57.6	50.8

Avec la nouvelle usine, A2P compte accroître sa capacité de production grâce aux nouveaux équipements de pointe qui seront acquis.

Dans le cadre de l'amélioration des performance agricoles, l'Etat a développé un partenariat avec le secteur Privé. A2P a été sélectionné comme un partenaire privilégié.

Ce partenariat public-privé permet à A2P de participer

à la mise en œuvre de la politique gouvernementale qui consiste accroître la productivité des semences agricoles. A2P accompagne le conseil Café Cacao pour le compte de l'Etat dans l'amélioration des rendements agricoles.

5.1.2

Écosystème de A2P

Dans le cadre de son implication dans la société, A2P a développé des relations durables avec les principales parties prenantes de la communauté. Les parties prenantes locales qui interagissent au quotidien avec A2P sont :

Coopératives : assistance technique, fournitures d'intrants agricoles (semences, engrais, matériels agricoles...). **Les boutiques du planteur** : technique commerciale pour se rapprocher des utilisateurs. **Revendeurs** : faciliter l'accès aux produits A2P. **Ministère de l'agriculture** : pour la législation, l'expérimentation, la validation et l'homologation des produits innovants. **Communauté** : action sociétale dans le domaine de l'éducation.

5.1.3

Lien entre **produits et cultures**

Les produits phytosanitaires sont des solutions qui permettent d'améliorer le rendement des cultures et les protéger contre toutes les menaces qui nuisent à leur croissance et à la qualité des cultures. Afrique Phyto plus a mis en place plusieurs types de produits phytosanitaires homologués pour répondre aux besoins des agriculteurs. Il s'agit :

**Des engrais :**

Ce sont des substances organiques et/ou minérales destinées à apporter à la plante des éléments nutritifs pour assurer un bon développement et un meilleur rendement. On les utilise dans tous les types de cultures.

**Les fongicides :**

La propriété des fongicides de A2P est de lutter contre les champignons susceptibles de se développer sur les cultures. Ils agissent par contact, après pénétration et migration à l'intérieur de la plante traitée.

**Les herbicides :**

Il s'agit de substances d'origine chimique ou naturelle destinées à détruire ou à réguler la croissance des mauvaises herbes. Les herbicides sont utilisés sur toutes les cultures.

**Les régulateurs de croissance :**

Sont des biostimulants, les stimulants, nématicides qui ont la capacité de modifier la physiologie des plantes et/ou des insectes. On les utilise dans les cultures fruitières et de l'hévéa.

**Les insecticides :**

Les insecticides : il s'agit de substances qui tuent les insectes ou empêchent leur développement dans les cultures.

**FERTIMAX :**

Le produit associé à cette image est le FERTIMAX qui est un engrais foliaire utilisé pour le développement des cultures maraîchères et horticoles.

5.1.4

Produits phares

FAYA

C'est un insecticide pour la lutte contre les insectes volants, rampants en hygiène publique (HP). Il se vend très bien sur le marché et est très apprécié dans les grandes, moyennes et petites surfaces.

HEVEA PUISSANCE 5%

- ✦ Régulateur de croissance à base d'éthéphon dosé à 50g/kg
- ✦ Homologué sur l'hévéa pour la stimulation de l'écoulement du latex
- ✦ Recommandé à la dose de 0.5-1g/arbre.
- ✦ Disponible dans des seaux de 20 kg et des bidons de 1 kg et 500 g
- ✦ Représente environ 45% de la production de l'usine

5.1.5

Analyse physico chimique des produits

L'analyse physico chimique des produits consiste à contrôler la stabilité des matières actives à l'intérieur du produit.

A2P réalise des analyses physico chimiques de ses produits dans le cadre du renouvellement des homologations. Dans le cadre des formulations, A2P réalise également des analyses physico chimiques.

Ces analyses permettent à A2P de mettre sur le marché des produits de haute qualité et en conformité avec les normes et règlement.

Dans les années à venir, A2P envisage de créer un département de chimie pour l'analyse préliminaire de ces produits.



5.1.6

Homologation

Une Homologation est l'enregistrement d'un produit auprès des autorités en vue de sa commercialisation. Homologuer les produits avant commercialisation est une obligation de la législation phytosanitaire qui permet de limiter les dégâts qu'un produit peut avoir sur l'environnement.

Pour l'homologation des produits, c'est toute une recherche qui est faite autour des matières qui composent le produit afin de tester l'efficacité des produits et leur dangerosité sur l'environnement. Tout ceci afin de monter le dossier d'homologation.

Ainsi, pour chaque produit que doit vendre A2P, toutes ces recherches et documentations sont mises en place.

Toute cette démarche est possible grâce au dynamisme du service Agro.

Dans 100% des cas, les dossiers d'homologation que monte A2P sont validés.

100%

**des dossiers
d'homologation
montés par A2P
sont validés**

5.2

Implication auprès des communautés

A2P évolue dans un environnement social qu'elle influence par son activité. Dans ce contexte, elle entretient des liens de proximité avec les communautés d'accueil auprès desquelles elle évolue à travers de nombreuses actions caritatives.

Prix d'excellence en milieu scolaire :

A2P en collaboration avec la SOGB récompense les meilleurs élèves des écoles primaires

Dans le cadre de sa politique de RSE, cette année 2022, A2P a contribué à apporter une éducation de qualité aux élèves en collaboration avec la SOGB. A2P et la SOGB ont honoré les meilleurs élèves des classes primaires qui se sont fait remarquer par d'excellents résultats lors de l'année scolaire sans oublier toutefois le corps enseignant. Cela s'est traduit par des dons de kits scolaires, des tables, des bancs, des bibliothèques..., donnant ainsi la chance à plusieurs élèves de voir leurs efforts récompensés.





Parrainage du festival Franois KONIAN

Le festival Franois Konian est un moment d'hommage, de comm moration, de rassemblement, de festivit  et de visibilit  pour les produits culturels issus du patrimoine ivoirien. C'est aussi un cadre de r flexion participatif regroupant toute personne physique et morale int ress e par la culture en g n ral.

C'est une activit  qui se d roule chaque ann e. Elle permet de sensibiliser sur la pr servation et la p rennisation de toutes les cultures ivoiriennes. A2P est l'un des partenaires de ce grand  v nement.



03

**boutiques du planteur
implant es par A2P en
C te d'Ivoire**

5.3

Proximité avec les clients (à travers la création des boutiques du planteur et des dépôts)

La proximité d'A2P avec ses clients est un élément clé de ses objectifs car elle favorise une bonne compréhension des besoins de ses clients et permet de mieux répondre à leurs préoccupations.

Pour matérialiser cette proximité, A2P a mis en place des boutiques dites « boutique du planteur » situées dans la zone de Méagui, Aboisso et Bereby. A ce jour, A2P compte 3 boutiques du planteur en Côte d'Ivoire.

Pour ces boutiques, c'est plus d'une vingtaine de clients qui sont reçus chaque jour. Tout ceci facilite bien l'accès des produits aux clients.

Par la suite, A2P envisage d'ouvrir d'autres boutiques dans plusieurs autres villes pour accompagner ses clients. A2P compte également organiser des promotions boutiques sur les articles afin d'augmenter le nombre de ses clients

“ Un service après-vente pour une meilleure expérience client



5.3.1

Service après-vente (SAV)

Un service après-vente est assuré après chaque opération de vente. Ces opérations de SAV permettent à A2P d'assurer un bon retour de ses clients et surtout de comprendre les besoins de ses clients afin de toujours leur fournir un service de qualité.

Pour ce faire, A2P a développé des relations client à travers ses commerciaux terrain. Elle a aussi établi les fiches destinées aux enquêtes de satisfaction client qu'elle réalise au moins une fois par an. Cette pratique a permis de fidéliser les clients d'A2P et d'améliorer les conditions de distribution.

Pour mieux accompagner ses clients, A2P s'est fixé l'objectif de mettre en place une application qui permettra de garder le contact avec ses clients.



5.3.2

Traitement des **réclamations**

Le traitement des réclamations des clients est l'un des moyens pour A2P de se rapprocher davantage des besoins de ses clients en vue de les satisfaire.

Pour les produits endommagés, A2P procède à leur remplacement systématique.

En termes de performance, ces actions démontrent la crédibilité d'A2P vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires.

5.3.3

Protection des données à caractère personnel des consommateurs

La protection des données des clients constitue un élément important dans la bonne relation qu'A2P entretient avec ses partenaires.

Les données de chaque client qu'A2P reçoit sont soigneusement archivées et protégées dans les locaux.

5.3.4

Assurer sa **responsabilité envers la communauté** et ses partenaires d'affaires

Partenariat avec les institutions dans le secteur de l'agriculture écologique moderne

A2P a signé un partenariat avec l'investisseur AgDevCo. L'investisseur est basé au Royaume-Uni. En fournissant du capital de long terme, l'investissement d'AgDevCo soutient l'expansion de la capacité de distribution d'A2P en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique de l'Ouest ainsi que son entrée sur de nouveaux marchés dans les régions du Sahel et de l'Afrique centrale. Cet investissement participera à l'augmentation des volumes et de la disponibilité d'intrants sûrs et rentables pour les agriculteurs en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, contribuant ainsi à faciliter la croissance des rendements et promouvoir la sécurité alimentaire.

5.3.5

Relation avec les partenaires

(fabricants des matières, et les industriels chez qui on fait le test, SOGB, conseil Café-Cacao).

Grace à la performance de ses activités, A2P a pu créer des relations de partenariat avec certains grands organismes tels que le conseil café cacao et la SOGB.

Conseil café-cacao : C'est un organe chargé d'assurer la gestion de toutes les activités de la Filière Café-Cacao, d'en contrôler la qualité et d'agréer les opérateurs de la filière. Par la qualité de ses produits, A2P a obtenu plusieurs marchés de fourniture d'insecticides pour le compte du conseil café-cacao de Côte d'Ivoire.

SOGB : La SOGB est une filiale du groupe SOCFIN spécialisée dans les cultures d'hévéa et palmiers en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de l'amélioration des rendements de sa production, A2P et SOGB sont liées par un partenariat de livraison de produits d'hévéa qui fait d'A2P un partenaire privilégié de SOGB.

Formation des agents de l'ANADER

L'ANADER (Agence national d'appui au développement rural) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural et agricole par la conception des outils et approches adaptés à un développement durable maîtrisé.

Par ses actions, elle est plus proche des cultivateurs. C'est dans ce sens qu'A2P réalise des formations pour les agents de l'ANADER sur le thème de l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires. A2P a déjà réalisé 4 formations avec les agents de l'ANADER au cours de l'année 2022.

Lancement du projet champs école

Le projet champs école porte le nom de « Agro Hub ».

Le projet a pour but de mettre un système de formation pratique à disposition des acteurs (clients, population...) et faire la vente des produits. Cette formation est donnée par les responsables Agro A2P, l'Assistant Homologation A2P, DG de INVESTIV et son équipe.

La cible actuelle est la population de Tiassalé et ses partenaires.

Au cours de la formation, des tests seront réalisés afin de montrer l'efficacité des produits ; Inciter les populations à l'utilisation des drones pour l'agriculture de précision ; Former gratuitement les populations.

5.3.6

Des technologies de pointe (en collaboration avec INVESTIV)

INVESTIV est une société spécialisée dans l'agriculture de précision. Elle utilise des drones pour la pulvérisation des cultures, le diagnostic phyto, la cartographie...

La collaboration d'A2P avec INVESTIV permet de vulgariser tant les produits d'A2P que les pratiques d'INVESTIV dans l'agriculture de précision.

Pour cette collaboration, A2P et INVESTIV ont mis en place un projet champ-école appelé Agro Hub dont l'objectif est de faire des démonstrations de l'efficacité de la combinaison des pesticides de A2P et des technologies de INVESTIV ; se rapprocher davantage des populations et les former aux bonnes pratiques de l'utilisation des pesticides.

A travers cette collaboration, A2P et INVESTIV ont pu ensemble conquérir le cœur de leurs différents partenaires et vulgariser leurs différents produits.

A2P et INVESTIV comptent rapprocher encore plus la technologie de drones des producteurs.



5.3.7

Accès aux produits phytosanitaires (Réseau de distribution des produits finis au niveau national et sous régional)

L'accès des clients aux produits phyto est un enjeu majeur de la politique de gestion d'A2P. C'est pourquoi A2P met tout en œuvre pour faciliter leur accès.

Pour y arriver, A2P a décentralisé son activité à travers des dépôts de distribution dans les régions du pays. Actuellement, elle étend son activité au niveau de la sous-région.

Cette mise en œuvre permet de respecter les délais de livraison et de favoriser une bonne relation avec les clients. A ce jour, ce sont 11 dépôts répartis dans les régions de la Côte d'Ivoire.

Pour la suite, il s'agira pour A2P de prospecter afin d'acquérir de nouveaux clients. Aussi, développer de nouveaux types de produits à la convenance des clients.



5.3.8

Diversification des fournisseurs (évaluation des fournisseurs)

La diversification des fournisseurs d'A2P est un moyen permettant de palier aux ruptures de stock intempestives. Cette diversification passe par une sélection minutieuse des fournisseurs.

La sélection des fournisseurs passe par un système de contrôle qualité pour vérifier la conformité des produits livrés par les fournisseurs.

Cette action permet d'assurer deux éléments. Premièrement, la conformité environnementale des produits vis-à-vis de l'activité et deuxièmement, le respect des délais de livraison et de la quantité demandée.

5.3.9

Intégration des NTIC dans la communication avec les clients (WhatsApp, ...)

Afin de capter efficacement les sollicitations des clients, faciliter leur accès à toutes les informations, réagir rapidement à l'insatisfaction des différentes parties prenantes, nous avons créé en 2020 le profil LinkedIn et avons amélioré le profil Facebook pour une proximité encore plus accrue avec nos clients et parties prenantes. La refonte du site internet a été faite en 2021.

Nous avons également mis en place une application pour mieux traiter les demandes de nos clients. Nous avons à ce jour :

- **Sur LinkedIn : 1429 abonnés**
- **Sur Facebook : 1200 abonnés.**

Nous comptons mener d'autres actions pour accroître notre visibilité.

5.3.10

Écoute client (respect du délai d'approvisionnement et des Besoins)

La réalisation d'un bon chiffre d'affaires passe par une bonne satisfaction des clients. C'est pourquoi A2P s'approche toujours plus de ses clients pour être à leur écoute afin de comprendre leurs besoins et mieux les servir.

Pour être à l'écoute de ses clients, A2P a mis en place les enquêtes de satisfaction dans le but d'améliorer sa relation avec les clients et la qualité de ses produits.

A2P a également mis en place un moyen permettant aux agents (commerciaux) d'être à proximité des clients. Afrique phyto plus fait le suivi de stocks de ses clients.

Ce système mis en place permet une réactivité vis-à-vis de l'offre et de la demande et permet d'anticiper sur les délais de production.

CONCLUSION

L'année 2022 marque un tournant décisif dans la démarche RSE de A2P. Elle est le point de départ de la formalisation de la démarche RSE de Afrique phyto plus suivant la norme ISO 26000.

Confrontée à des attentes de plus en plus exigeantes tant au niveau social, sociétal et qu'environnemental du fait des attentes du Développement Durable et de l'importance de la transparence dans l'exercice de son activité, A2P a mis en place cette démarche RSE en vue d'assurer pleinement les responsabilités qui lui incombent.

Soutenue par une équipe expérimentée et motivée, Afrique phyto plus veille à fournir aux agriculteurs des services d'excellente qualité tout en respectant l'environnement et l'écosystème. Elle s'implique également dans le développement de la communauté locale. L'entreprise entend ainsi sceller de solides relations durables avec ses parties intéressées.





ANNEXES

TABLEAU DE CONCORDANCE GRI STANDARDS **P.73**

Tableau de concordance ISO 26000 **P.75**

TABLEAU DE CONCORDANCE GRI STANDARDS

Critères n°	Dénomination du critère	Localisation
STRATEGIE		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Editorial du DG
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Editorial du DG / 1
PROFIL DE L'ORGANISATION		
102-1	Nom de l'organisation	1
102-2	Activités, marques, produits et services	1.1
102-3	Lieu géographique du siège de l'organisation	1
102-4	Lieu géographique des sites d'activité de l'organisation	1.7
102-5	Capital et forme juridique	1.2
102-6	Marchés desservis	1.1 / 1.2 / 1.7
102-7	Taille de l'organisation	1.2
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	3
102-41	Accords de négociation collective	3.2.8
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	2.3 / 2.4 / 2.5 / 2.6 / 2.7
PRATIQUE DE REPORTING		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	1
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Editorial du DG
102-50	Période de reporting	Editorial du DG
102-51	Date du rapport le plus récent	Editorial du DG
102-52	Cycle de reporting	Editorial du DG
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Ours
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Editorial du DG
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	2.2.2
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	2.2.2
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	2.2.2
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	1.6
GOUVERNANCE		
102-18	Structure de gouvernance	2
102-19	Délégation de l'autorité	2
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	2
ETHIQUE ET INTEGRITE		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	1.5 / 2
PERFORMANCE ECONOMIQUE		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	1.2 / 3 / 5
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	4.4

	IMPACTS ECONOMIQUES INDIRECTS	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	5.1.6 / 5.1.7
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	4.1 / 4.3
	MATIERES	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	4.1 / 4.3
301-2	Matières recyclées utilisées	4.3
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	4.1.3
302-3	Intensité énergétique	4.1.3
302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.1.3
	EFFLUENTS ET DECHETS	
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	4.1.3
306-4	Transport de déchets dangereux	4.1.3
	EMPLOI	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	3.1
	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	3.3
403-2	Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	3.3
	FORMATION ET EDUCATION	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	3.2.12
	DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	2.1 / 3.2.8
	COMMUNAUTES LOCALES	
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	5.1.6 / 5.1.7
	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	2.4
	SANTE ET SECURITE DES CONSOMMATEURS	
416-1	Evaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	2.5 / 2.7 / 5.1.4
	COMMERCIALISATION ET ETIQUETAGE	
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	4.3.2

Tableau de concordance ISO 26000

Critère n°	Dénomination du critère	Localisation
1. GOUVERNANCE		
1.1	Gouvernance de l'organisation	2
1.2	Structures et processus de prise de décision	2.1 / 2.2
2. DROITS DE L'HOMME		
2.1	Domaine d'action 1 : Devoir de vigilance	2.3 / 2.4 / 2.5 / 3.2
2.2	Domaine d'action 2 : Situations présentant un risque pour les droits de l'homme	2.3 / 2.4 / 2.5 / 3.2 / 5.1.10
2.3	Domaine d'action 3 : Prévention de la complicité	3.2
2.4	Domaine d'action 4 : Remédier aux atteintes aux droits de l'homme	2.3 / 2.4 / 2.5 / 3.2 / 5.1.10
2.5	Domaine d'action 5 : Discrimination et groupes vulnérables	3.1 / 3.2
2.6	Domaine d'action 6 : Droits civils et politiques	5.1
2.7	Domaine d'action 7 : Droits économiques, sociaux et culturels	3.1 / 3.2 / 5.1
2.8	Domaine d'action 8 : Principes fondamentaux et droits au travail	3.1. / 3.2 / 3.3
3. RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL		
3.1	Domaine d'action 1 : Emploi et relations employeur/employé	3.1. / 3.2 / 3.3
3.2	Domaine d'action 2 : Conditions de travail et protection sociale	3.1. / 3.2 / 3.3
3.3	Domaine d'action 3 : Dialogue social	3.2.8
3.4	Domaine d'action 4 : Santé et sécurité au travail	3.3
3.5	Domaine d'action 5 : Développement du capital humain	3.2
4. ENVIRONNEMENT		
4.1	Domaine d'action 1 : Prévention de la pollution	4.3 / 4.4
4.2	Domaine d'action 2 : Utilisation durable de la ressource	4.1
4.3	Domaine d'action 3 : Atténuation des changements climatiques et adaptation	4.4
4.4	Domaine d'action 4 : Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	4.3
5. LOYAUTÉ DES PRATIQUES		
5.1	Domaine d'action 1 : Lutte contre la corruption	2.4
5.5	Domaine d'action 5 : Respect des droits de propriété	5
6. QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS		
6.1	Domaine d'action 1 : Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	5.1
6.2	Domaine d'action 2 : Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	4.2.1 / 4.2.2 / 5.1
6.3	Domaine d'action 3 : Consommation durable	4.1
6.4	Domaine d'action 4 : Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	5.1.7 / 5.1.8
6.7	Domaine d'action 7 : Education et sensibilisation	3.2.12 / 4.2.2 / 5.1.6
7. COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
7.1	Domaine d'action 1 : Implication auprès des communautés	5.1
7.2	Domaine d'action 2 : Education et culture	5.1.6
7.3	Domaine d'action 3 : Création d'emplois et développement des compétences	5.1
7.4	Domaine d'action 4 : Développement des technologies et accès à la technologie	5.1.13 / 5.1.17
7.5	Domaine d'action 5 : Création de richesses et de revenus	5.1.7 / 5.1.12
7.6	Domaine d'action 6 : La santé	3.3 / 4.2



RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
**AFRIQUE PHYTO
PLUS (A2P)**



2022